Calendrier:

mars

Candidater dans la campagne de vœux 3A au plus tard le 27 mars 2020 :

choisir le vœu césure <u>ET</u> déposer en ligne un document unique composé d'une lettre de motivation et d'un CV (1 page maximum pour le CV).

avril

La cellule pédagogique de l'école émet un avis.

> juin

L'établissement Grenoble INP émet un arrêté autorisant ou non l'étudiant à effectuer sa césure.

PROJET

La césure est demandée à l'initiative de l'étudiant avec comme objectif la construction d'un projet professionnel, l'acquisition de compétences, le développement personnel ou l'ouverture culturelle. Le projet peut être par exemple un projet personnel, une formation, un stage, un contrat de travail, un engagement bénévole, un engagement service civique, un volontariat associatif, de l'entrepreneuriat avec projet de création d'activité.

Pendant l'année de césure :

INSCRIPTION

L'étudiant conserve le statut étudiant pendant toute la durée de son année de césure, il s'inscrit dans sa filière et s'acquitte des droits de scolarité.

Pour une césure hors du territoire français, c'est la législation du pays d'accueil qui doit s'appliquer dans les relations entre l'étudiant et l'organisme qui l'accueille même s'il s'agit d'une formation disjointe de sa formation d'origine. Attention à la couverture sociale.

STAGE

L'étudiant a deux possibilités :

- soit un stage IA classique (3 mois) puis une césure qui débute au 1^{er} septembre.
- soit un stage IA long (6 mois) suivi de son projet de césure.

Dans les deux cas, la césure ne peut dépasser le 31 août.

BILAN DE MI-PARCOURS

Au mois de janvier, l'étudiant proposera un bilan du premier semestre et donnera le descriptif plus détaillé du deuxième semestre de la césure en précisant la(les) destination(s) prévue(s).

NB : L'année de césure est mentionnée sur l'annexe descriptive au diplôme du lauréat.